



Commission éducation / point à décembre 2017

Synthèse des démarches :

Les rencontres avec les établissements scolaires se poursuivent. Ces rencontres sont toujours intéressantes, permettent cet échange nécessaire sur les réalités de l'établissement, de l'association, facilitent l'expression des besoins (la plateforme téléphonique est très attendue!) et l'adhésion au travail de prévention auquel nous sommes attachés (ex: participation des interprètes aux réunions d'accueil en juin, réunions de rentrée en septembre, diverses rencontres comme le «café des parents»)

Plus précisément, sur ce dernier point, les directeurs, directrices rencontrés se sont engagés à soumettre notre proposition aux parents d'élèves qui organisent ces temps. La directrice de Jean Moulin souhaite que l'Asamla puisse animer la rencontre du 17 mai: présentation de l'association, du travail de l'interprète-médiateur, du bénéfice de l'intervention. (arabe et russe). Elle nous demande de joindre l'animatrice du point info parents de la ville de Nantes pour s'organiser. Contactée, l'animatrice souhaite nous rencontrer en janvier.

Par cette démarche, nous allons pouvoir rejoindre les services de la ville afin de s'inscrire dans un partenariat plus formel.

Ainsi, ce travail illustre et justifie notre requête précisée lors de notre rencontre du 17 octobre avec le service Ville Métropole: repositionner l'Asamla comme partenaire des actions conduites par la ville: dispositif passerelle etc. Nous devons leur faire parvenir par écrit notre requête et le développement de nos actions en ce sens.